



Meung sur Loire, le 07 novembre 2022

Préfecture du Loiret
Direction Départementale des Territoires
du Loiret,
A l'attention de Madame Marie
PAUSADER, Cheffe du Service Urbanisme,
Aménagement et Développement du
Territoire,
181, Rue de Bourgogne,
45042 Orléans Cedex 1

N/Réf : NM/JCA

Affaire suivie par : Julien CAMPARA, chargé de projets ORT et Petites Villes de Demain

Objet : Version numérique du Plan Local d'Urbanisme approuvé de la Commune de Saint-Ay

Madame,

Veillez trouver depuis ce lien *InterStis* la version numérique de l'ensemble des pièces écrites du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Saint-Ay, approuvé par délibération n°2022-171 du Conseil Communautaire du 29 septembre 2022.

https://plateforme.interstis.fr/public/information/consulterAccessUrl?cle_url=1773844407BmWA YAAMBztVOARiBGpWdIVrWmdXdgJrA2hRbFMW2FTYFVpAGEDblxpATQ=

Ce lien sera valable jusqu'au 31 janvier 2023.

Je vous prie de croire, Madame PAUSADER, à l'expression de ma considération distinguée.

La Directrice Générale Adjointe de la
Communauté de Communes des Terres du
Val de Loire

Nadine MADRE

A DDT
A DCL
~~2 C.C.~~